

400^e

anniversaire de la commune de L'Abbaye 26 juin - 4 juillet

Programme :

Lundi 28 juin, pas de manifestations

Mardi 29 juin 1971 : Journée des Paysannes vaudoises

Des 9 h. 00 : Assemblée des Paysannes vaudoises
Apéritif - Concert, classes supérieures du Pont Repas
Café - Concert, Chœur mixte du 400^e, direction J.-J. Bardet et divertissement musical par J.-P. Hautier et F. Mouquin
Visite des entreprises de La Vallée (facultatif)

Mercredi 30 juin 1971 : Journée officielle

Des 16 h. 30 : Réception des invités à la Journée officielle - Partie officielle - Repas
20 h. 30 : SPECTACLE DU 400^e et concert par « L'Union Instrumentale » de Bois-d'Amont, direction : Alexandre Rochat.
Course de caisses à savon
13 h. 45 : Présentation et contrôle des véhicules
14 h. 00 : Epreuve ouverte à tous les enfants et jeunes gens de La Vallée

Jeudi 1^{er} juillet 1971 : Journée de la jeunesse

Dès 13 h. 30 : Jeux divers avec la participation de toutes les classes d'école de la commune - Collation

Vendredi 2 juillet 1971 : Journée des entreprises

Grand bal POP - Journée des entreprises de la commune, ouverte au public

Samedi 3 juillet 1971 :

Union des communes vaudoises - Régates

Dimanche 4 juillet 1971 :

Journée des Abbayes - Régates - Grand bal de clôture

Un kiosque sera ouvert, où seront mis en vente le livre du 400^e, les écus d'or et d'argent, et les verres souvenirs.



Samedi 26 juin : Journée de la commune de L'Abbaye

Dès 8 h. : Marche populaire du 400^e
13 h. 45 : Sonnerie de cloches
14 h. 00 : précises : Rassemblement à L'Abbaye de la population - Ouverture officielle des Fêtes du 400^e - Dédicace des vieilles pierres du couvent, avec la participation des Prémontrés - Jumelage avec la commune d'Yverne - Musique « L'Echo des Forêts ».
20 h. 30 : Grande première du spectacle du 400^e

« Le pain de chaque jour »

par Jean-Claude Aubert, avec le concours du Chœur mixte du 400^e, direction : J.-J. Bardet - Grand bal Orchestre « Les Diablerets »

Dimanche 27 juin 1971 : Journée des bourgeois

9 h. 30 : Culte oecuménique, sous la cantine
11 h. 30 : Apéritif - Réception des bourgeois de la commune venus de l'extérieur
12 h. 30 : Repas

Dès 14 h. 00 : Concert par la Société de musique « Union Instrumentale » du Brassus, direction : Alexandre Rochat

Dès 20 h. 00 : Grand bal Quartet Harry Kocher

Divers : 8 h. à 16 h. : Marche populaire.

FAVJ 23 juin 1971

Numéro spécial édité à l'occasion du

400^e ANNIVERSAIRE

de la
Commune de L'Abbaye

« La Feuille d'Avis de La Vallée » et la commune de L'Abbaye...

Notre petit journal est heureux de s'associer pleinement aux manifestations qui marquent le 400^e anniversaire de la commune de L'Abbaye. Il fut aussi pour elle, depuis sa fondation, le moyen de communication entre les habitants, révélant tout d'abord leurs besoins internes et servant de « Feuille d'Avis officielle ».

Il faut rappeler aussi les origines de notre modeste journal. Sa fondation fut l'œuvre des cercles de l'Union au Sentier et des Amis du Brassus. Ces sociétés étaient à l'époque, des centres vivants de culture et de développement industriel.

Après avoir fait un premier essai, les dirigeants des sociétés précitées firent appel à un imprimeur-relieur M. François Dupuis. « La Feuille d'Avis », qui paraissait sur une seule page, prit de l'importance avec le temps. Fondée en 1840, ses propriétaires, les Frères Dupuis, annonçaient, dans le dernier numéro de l'année 1879 qu'ils avaient acquis une presse à imprimer moderne et fait l'acquisition de nouveaux caractères. C'est depuis cette date qu'on commence à trouver quelques textes dans le journal.

Si on consulte les rares numéros conservés, la collection complète n'existe malheureusement pas, on constate que fort rares étaient

les communications venant de la rive droite du lac.

Les polémiques qui précédèrent la construction du Pont-Brassus inspirèrent quelques plumes de la commune. On remarque à ce propos que les esprits n'étaient pas très enthousiasmés pour un projet qui aurait emprunté la rive orientale du lac. On apprend ainsi qu'en 1892, la Municipalité de L'Abbaye écrivait « noir sur blanc qu'elle n'estimait pas l'entreprise d'une voie ferrée par l'une ou l'autre rive du lac comme bien opportune, vu le trafic restreint que cette autorité prévoit » (Feuille du 22 février 1894).

Par contre, le journal est utilisé pour toutes les publications officielles et judiciaires. On peut y voir l'annonce de la mise aux enchères des pauvres de la commune.

La situation est aujourd'hui bien différente. Nous recevons régulièrement les comptes rendus des séances du Conseil communal et de l'autorité législative des Bioux. Le développement spectaculaire du village des Bioux fait que la commune est maintenant entrée dans l'ère industrielle et chacun peut s'en réjouir !

En ces jours de liesse, auquel s'associe notre journal, nous voulons adresser tous nos vœux à la commune en fête et nous lui souhaitons un bel avenir économique et social. G.

Emotionnant début des fêtes du 400^e à L'Abbaye

Un soleil complaisant a présidé à la réussite de l'ouverture des Fêtes du 400^e. Toute la population de la commune rassemblée, à laquelle s'est jointe la foule des sympathisants et officiels se sentait les coudes pour vénérer et ressusciter le passé.

L'émotion était grande à la vue de ces vieilles pierres, reconstituées sous la forme d'un arc gothique flamboyant et ce d'autant plus que les descendants des moines de L'Abbaye dispersés dans le monde ont répondu présent à l'appel et envoyé une délégation de quatre dignitaires, vêtus de leur immuable robe blanche. Avec déférence nous nous devons de les désigner par leur titre soit : Mrg Norbert Calmels O. Praem, abbé général de l'ordre des Prémontrés venu de Chicago et résidant à Rome. Dr père Norbert Backmund O. Praem, historien, Windberg, Bavière.

Dr père Emile de Roover, O. Praem, professeur d'Ecriture sainte au centre Dom Pape à Rome, nationalité belge, rattaché à L'Abbaye de Aerbode, Belgique.

Père Pierre Gerbault, O. Praem, de l'Abbaye Saint-Michel de Trigolet, Tarascon, Bouches du Rhône, France.

Il appartenait à M. Ch.-Ed. Rochat de faire la dédicace de ce monument historique. De son allocution, nous nous permettons de citer les passages suivants :

« Grâce aux services de l'Etat, à la contribution de l'autorité locale, à la générosité de plusieurs citoyens et d'entreprises de toute la région, L'Abbaye redevient le haut lieu de la Vallée de Joux, et le reflet de son rayonnement d'autrefois dans le Pays de Vaud... »

« Certes, les temps ont bien changé. L'histoire de l'humanité est faite de bouleversements politiques ou religieux, et L'Abbaye n'y a pas échappé. Le monastère a disparu. Il a subi le sort de tant d'autres.

» Cependant, vous êtes ici, vivant témoignage de continuité, et puisque j'en suis aux exemples, permettez-moi de citer encore cette vénérable tour, vestige de la forteresse construite au XIV^e siècle par ordre de Aymon de Montferrand La Sarra, dans l'enceinte même du couvent. Elle était plus haute d'une dizaine de mètres, et couronnée de créneaux pour assurer sa défense. Le feu du ciel l'a frappée. Son sommet est tombé en ruines. Elle est enfin devenue telle que nous la connaissons, et tient lieu de clocher au temple reconstruit en 1868... »

C'est en croyant convaincu que M. Claude Berney a rendu hommage à nos hôtes prémontrés, leur disant notamment que leur présence ici en ce jour s'inscrira dans notre histoire régionale comme un témoignage de la pérennité de l'idéal que vous défendez.

La cérémonie du jumelage des communes de L'Abbaye et d'Yvorne nous valut les discours imagés des syndics respectifs MM. Edward Berney et Robert Isoz, jumelage scellé pour l'éternité... par un parchemin digne des temps révolus ; le vin des côteaux et les vacherins de La Vallée étant des compléments indissociables.

Tour à Tour MM. Olivier Perraud, L.-M. Rochat, président du comité d'organisation et Pierre Goy président du Conseil communal de L'Abbaye eurent encore les honneurs du micro dans cette vaste cantine pouvant contenir environ 2000 personnes. Tout cela entrecoupé de productions de l'Echo des Forêts et des élèves des différentes classes de la commune, dirigés par MM. Hollenstein, Paul-Henri Dépraz et Bardet, instituteurs. Tout ce petit monde est à féliciter et nous avons été particulièrement sensible à l'interprétation impeccable de « L'âme du Jura » des petites classes du Pont.

* * *

Attentionnée par le déroulement parfait du programme et l'ambiance particulière à toute cantine, l'assistance fut surprise par un violent et subtil coup de joran qui fit claquer les toiles de la tente et créa l'émotion, de courte durée heureusement. Ce n'est que le signal avertisseur des trombes célestes qui vont déferler et quelque peu perturber l'audition « Du Pain de chaque jour », œuvre due entièrement à l'esprit créateur de M. J.-Claude Aubert du Solliat. En attendant d'apprécier ce « Pain » il convient préalablement de faire honneur au banquet servi à toute la population par les autorités de L'Abbaye, qui ont accompli là un geste fort goûté de tous. Le cantinier de service a été à la hauteur de sa tâche.

Entrée chatoyante et applaudie des chanteuses et chanteurs de la commune qui vont deux heures durant nous charmer par leur costumes et nous ravir par la suite ordonnée de leurs productions. Sous l'experte direction de M. Bardet, nous avons parcouru par l'image, les paroles et les chants ces 400 ans dont on fête aujourd'hui l'anniversaire. Il y a-t-il des critiques à émettre ? Nous nous déclarons compétent à le faire, mais par contre, sommes reconnaissant à l'auteur et fier de constater qu'une œuvre de cette envergure et si multiple puisse être créée, interprétée et dirigée avec les ressources locales uniquement. M. J.-C. Aubert, l'âme de ce beau spectacle sait qu'il peut compter sur des collaborateurs talentueux à commencer par Mme A.-M. Aubert, son épouse, accompagnatrice, MM. Berthoud et Tissot solistes, et l'ensemble d'un chœur mixte homogène qui a de la joie à entreprendre une étude de sa création.

Ce spectacle de qualité mérite d'être vu de chaque Combier. On pourra encore y assister les mercredi 30 juin et samedi 3 juillet.

Ajoutons encore que la partie technique est parfaitement au point. Ce ne fut pas une sinécure que de créer de toutes pièces l'estrade et adapter la sonorisation et le « playback » dans cette vaste cantine. Les artisans de cette réalisation, MM. J.-J. Meylan, Bernard Cuénoud et leurs aides méritent de sincères remerciements.

La télévision était présente et a filmé de nombreuses séquences de ce spectacle qui sera donné dans le cadre de l'émission « L'âme de mon pays » malheureusement en vision réduite à 25 minutes, le samedi 18 septembre à 18 h. 30.

* * *

Dimanche 27 juin

Réédition de la marche à travers les Hauts de L'Abbaye qui a remporté le même succès que la veille.

Culte œcuménique sous la cantine présidé par MM. le curé Badoux, le pasteur Chautems, les représentants des communautés évangéliques de L'Abbaye, Vers-chez-Grosjean est largement fréquenté.

Il appartient à M. Ami Rochat de souhaiter la bienvenue à tous ces bourgeois venus d'un peu partout, heureux de saisir cette occasion de se connaître ou se reconnaître dans cette ambiance de fête populaire. Combien sont-ils qui n'ont pas revu leur commune natale depuis des dizaines d'années, nous ne le savons pas exactement. L'idée d'offrir une médaille au bourgeois ayant accompli le plus long trajet pour arriver à L'Abbaye nous valut le privilège d'entendre M. Constant Rochat venu tout exprès de Sao Polo du Brésil.

M. Claude Berney prononça une longue dissertation sur le rôle de la commune suivi de Me Maurice Rochat, enfant du Pont qui rappela quelques souvenirs. M. Edward Berney s'exprima encore au micro par une brève allocution.

On ne conçoit pas une fête de cantine sans fanfare et pour ce dimanche elles furent deux à se répartir la tâche de neutraliser le brouhaha. Pour l'apéritif on choisit de préférence l'ensemble de la Croix-Bleue... alors que l'après-midi l'Union Instrumentale du Brassus a remporté à L'Abbaye le même succès qu'à Rolle et au Brassus il y a quinze jours, succès qu'elle doit au talent d'un bourgeois de L'Abbaye, son directeur M. Alexandre Rochat. RD.

Journée des paysannes vaudoises à L'Abbaye

La cantine bien plantée au bord du lac limpide et sous un ciel heureusement bleu, se prête admirablement pour recevoir l'Association paysannes vaudoises qui ont siégé mardi à L'Abbaye.

L'assemblée débute à 10 heures précises (pas de quart d'heure vaudois chez ces dames), introduite par Mme Détraz présidente qui a le plaisir et l'honneur de saluer entre autre M. et Mme Dégraz, chef de service, M. Raymond Junod, directeur de la Chambre vaudoise d'agriculture, M. Paul-Eug. Rochat, préfet de La Vallée, M. et Mme Edward Berney, syndic de L'Abbaye, Mlle Badoux, directrice de l'Ecole de Marcelin.

Suit une méditation par M. le pasteur Chautems qui dit son plaisir de se retrouver en présence de paysannes dont plusieurs viennent de son village de Champvent.

M. le syndic Edw. Berney donne les raisons qui ont engagé le comité d'organisation à inclure dans son programme l'assemblée des

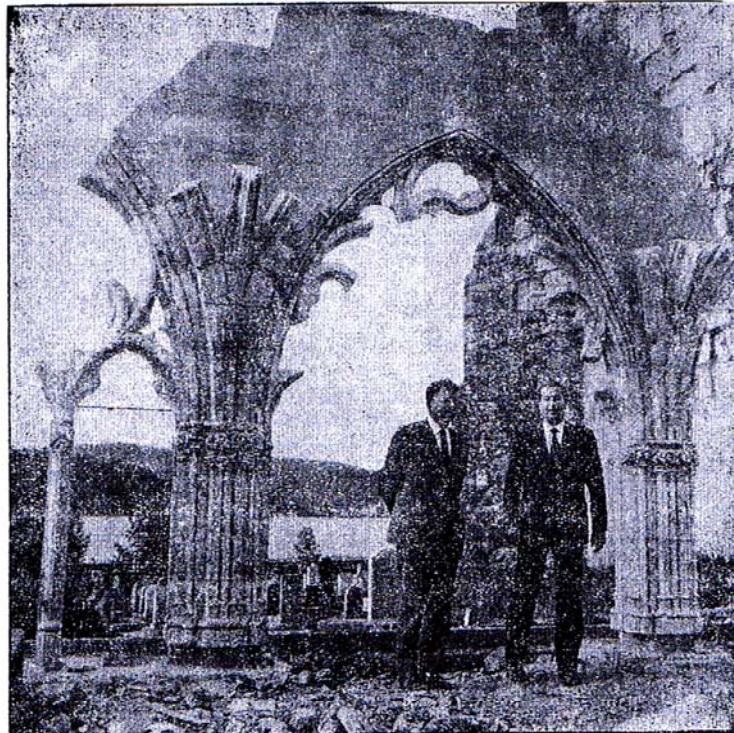
paysannes vaudoises et se réjouit de leur présence si nombreuse en cette belle journée.

L'ordre du jour chargé est rapidement liquidé. La présidente en exercice, Mme Détraz, démissionnaire est remplacée par Mme Potterat, vice-présidente qui est abondamment fleurie alors que Mme Détraz reçoit un plateau dédié.

Les élèves des classes du Pont dirigés par MM. Bardet et Hollenstein, instituteurs, apportent la gaieté par leurs voix juvéniles et la qualité de leurs productions.

Puis après le banquet de 1300 couverts, c'est le Chœur du 400e sous la direction de M. J.-J. Bardet qui recueille les applaudissements avec le même succès que les jours précédents, succès encore rehaussé par un ténor, M. Burtat du Pont dans le chant de l'horloger.

Nous espérons que les paysannes vaudoises garderont de leurs assises 1971 à L'Abbaye et de la réception dont elles furent l'objet, le meilleur souvenir.



L'arc gothique flamboyant de L'Abbaye

reconstitué par M. Laurent Allaz, sculpteur, avec les pierres du cloître des Prémontrés, mises à jour après l'incendie du 25 février 1966.

L'histoire d'une commune

Nous imaginons volontiers le plaisir qui fut celui de M. Charles-Edouard Rochat, ancien syndic de L'Abbaye, lorsqu'il se plongea dans le passé de sa commune. Ses concitoyens lui doivent de la reconnaissance, car son ouvrage historique aidera les jeunes générations à mieux se rendre compte des difficultés qui durent être surmontées tout au long des quatre siècles qui nous séparent de sa fondation.

On peut ainsi apprendre que la commune de L'Abbaye eut une forme originale dès le début de son existence. En effet, au moment où elle se sépara de la grande commune du Lieu, elle comptait déjà ses trois agglomérations. Ces dernières se sont maintenues dans le cours des ans. La forme de colonisation fut différente de celle qu'on rencontre au Chenit, peuplé d'une foule de voisinages et où Le Sentier était loin d'être le centre économique de la commune. C'est autour de l'église paroissiale et de l'Hôtel de Ville que se constitua le chef-lieu du district.

La présence de ces trois villages, Le Pont, L'Abbaye et Les Bioux dont les habitants vivaient exclusivement des produits de la terre, explique les différends qui les opposaient les uns aux autres. L'ouvrage de M. Ch.-Ed. Rochat nous apprend qu'à plusieurs reprises, on put craindre une véritable sécession. D'autant plus que, sans avoir la même importance, les trois hameaux étaient sensiblement les mêmes, puisqu'un recensement fait en 1766 indique nonante chefs de familles à L'Abbaye, cent trois familles aux Bioux et cent treize familles au Pont.

Les trois hameaux possédaient des biens fonciers indivis. Ce fait provoquait des démêlés qui pouvaient nuire à leur bonne administration. Depuis plus d'un demi-siècle, on se chamaillait. Aussi, conseillés par l'autorité baillivale, on envisagea le partage des biens communaux.

Le partage, remarque l'historien, parut favorable aux gens des Bioux et la décision des arbitres, venus de la commune du Chenit : Pierre Capt et Jean-Daniel Golay, fit des mécontents tant à L'Abbaye qu'au Pont, mais en fin de compte, on put conserver une certaine unité communale et M. Ch.-Ed. Rochat constate que les habitants vécurent dans une harmonie si-

non parfaite, du moins supportable. Il est en effet connu que les paysans sont beaucoup plus individualistes que les membres des populations industrielles. Il faut aussi considérer que le climat général de la commune était plus propice à la culture du sol qu'au Chenit, et l'appel de l'industrie moins pressant.

M. Rochat, on le comprend, s'est penché particulièrement sur les vieux registres des procès-verbaux reposant dans les archives communales et de villages. On peut ainsi apprendre à quel point il convenait que les membres des autorités aient une conduite honorable.

C'est ainsi qu'à la fin du XVII^e siècle, le Conseil est assemblé « pour voir si chacun se sera comporté pendant l'année en homme d'honneur ainsi qu'il convient... »

On voit : « Un citoyen suspendu du Conseil pour avoir recueilli quelques pieds de bois mort au Bois de Bamp, après avoir confessé sa faute, demande sa réintégration... un autre, contrairement aux ordres conciliaires, a sorti du bois un dimanche, contre les lois divines et humaines ; l'honorable Conseil l'a expulsé... cinquante-deux conseillers ont été trouvés louables, sauf Aaron R. à cause de sa débauche, Abraham A. pour avoir jeté des imprécations contre le gouverneur ». D'autre part : « Un est renvoyé à cause des juréments qu'il a fait à l'encontre de sa femme. »

On ne plaisantait vraiment pas à cette époque !

Tout au long de l'ouvrage sur cette bonne commune de L'Abbaye, on peut suivre son auteur qui nous conduit dans les détails les plus savoureux de son histoire. On peut aussi se rendre compte combien les incendies étaient fréquents et néfastes.

La commune passa ainsi du régime bernois à l'indépendance sans beaucoup de soucis. Dans la sévère Vallée de Joux, les passions politiques arrivaient un peu apaisées. Du reste, il y avait suffisamment à faire pour simplement vivre décemment, sous le regard du Très Haut, sans regarder au-delà des crêtes du Mont-Tendre.

Nous sommes certains que le volume de M. l'ancien syndic se trouve aujourd'hui dans tous les ménages de la commune et tous les nouveaux arrivants auront du plaisir et de l'intérêt à en prendre connaissance. G.

Petits à côtés d'une grande fête

Les autorités ont engagé le public à décorer. Ce vœu a été admirablement suivi.

Aux Bioux, à L'Abbaye et au Pont, qui a choisi de décorer ses fontaines. Ces dames ont apporté tout leur amour et leur imagination à créer des merveilles de bon goût.

« La Fontaine de la Truite » sous le grand tilleul est particulièrement attractive avec sa balance romaine et ses produits du cru. Le vice-président du C.O. M. Pierre Goy tout fier de l'œuvre de son épouse et ses partenaires tient à la faire voir à ses hôtes. Arrivés sur place, tout a disparu, fleurs, balance, dédicace, accessoires... Le coup de tabac a fait place nette.

La montre étanche par contre, qui gisait au fond du bassin n'a pas été enlevée par un rade-fontaine». Un quidam n'a pas craint de se mouiller le bras pour se procurer à bon compte une pièce de qualité.

Et dire que M. J.-C. Berney venait d'affirmer dans son discours aux moines Prémontrés que la population était honnête jusqu'au scrupule... A chaque règle son exception... La police enquête.

* * *

Toute manifestation ne peut actuellement se concevoir sans une marche, qui à L'Abbaye connut le grand succès. Cette montée silencieuse à l'alpage de quelque 800 participants ne manque pas de cachet folklorique. Chacun s'est déclaré satisfait du parcours et fier d'arborer la rituelle médaille.

* * *

Interviewant le Dr père Norbert Bachmund, ce dernier nous confie qu'il est proche parent de feu le col. cad. de corps Ulrich Wille. Il se trouve que le fils de ce dernier était camarade de service du chroniqueur. Bizarrerie des rencontres.

* * *

C'est aux sons de l'entraînante marche du régiment 41, régiment du col. L.-M. Rochat, président du comité d'organisation que le cortège se mit en branle pour la cantine. Par contre la marche du 400^e composée par M. René Falquet professeur de chant fut jouée au début de la partie officielle.

* * *

« Le Pain de chaque jour » (pas celui de l'œuvre de J.-C. Aubert) vint à manquer même sur la table des pères Prémontrés. Embarras et confusion du vice-président qui se mit en frais pour en procurer et revint un quart d'heure après chargé de ce « bon pain de chaque jour », bien chaud et croquant, emprunté à la commune voisine. On a souvent besoin d'un plus petit que soi...

* * *

L'exposition dont la présentation est faite avec beaucoup de goût sous la responsabilité de M. Jean Berney-Vogt mériterait à elle seule un compte-rendu détaillé. Contentons-nous pour aujourd'hui de lui décerner l'éloge qu'elle mérite heureux d'annoncer qu'elle se prolongera encore durant quelques semaines dans les locaux du sous-sol, un peu exigus pour la circonstance, du nouvel Hôtel de Ville de L'Abbaye.

RD

A l'Abbaye du Lac de Joux, 32 abbés se sont succédés

1er abbé : Pierre de Pont

Le successeur immédiat du vénérable saint Norbert dans le gouvernement des religieux du lac de Joux paraît avoir été Pierre de Pont. Il appartenait à l'ancienne famille de ce nom qui florissait à Pontarlier au XI^e siècle.

2e abbé : Théodoric

Dans l'intervalle de 14 ou 15 ans, les possessions territoriales de l'Abbaye en dehors de La Vallée avaient considérablement augmenté et venaient s'ajouter au domaine primitif. On peut citer, l'usage des bois depuis les sommets du Mont-Tendre et du Risoux jusqu'au fond de La Vallée, Cuarnens, La Coudre, Mont-la-Ville, Villars-Bozon, Method, un vaste territoire situé entre la Tour de Gourze et le Châlet à Gobet, etc.

3e abbé : Richard

L'abbé Richard était prieur du couvent de Rueyres quand il succéda à l'abbé Théodoric. L'Abbaye du lac de Joux ne pouvant suffire aux nombreux travaux de défrichement entrepris sur ses différents domaines, l'abbé Richard abergea aux religieux du monastère d'Humilimont un terrain dans le voisinage de Rueyres, pour y planter de la vigne.

4e abbé : Etienne

Sous l'administration de l'abbé Etienne, la renommée de l'Abbaye du lac de Joux et de sa prospérité croissante excita la jalousie des religieux bénédictins de St-Claude. Ils voulurent faire revivre les droits qu'ils s'attribuaient sur Le Lieu de don Poncet et y envoyèrent quelques moines pour reprendre possession du couvent abandonné depuis plusieurs siècles.

Les deux couvents se disputèrent aussitôt la pêche du lac, provoquant des incidents sérieux qui valurent l'intervention du pape. Pierre, archevêque de Tarentaise et Amédée, évêque de Lausanne furent chargés de rétablir l'ordre. Peu après, les moines de St-Claude abandonnèrent définitivement Le Lieu de don Poncet.

5e abbé : Gautier ou Walther

Le nom de l'abbé Gautier occupe une place importante dans les annales de La Vallée, pour avoir obtenu du pape Alexandre III la première bulle pontificale confirmant les possessions de l'Abbaye du lac de Joux. Cette bulle, donnée au palais Rialto, à Venise, est datée du 29 septembre 1177. Elle accordait à l'Abbaye des privilèges qui appartenaient pas à tous les monastères, comme par exemple, l'exemption de toute juridiction spirituelle autre que celle du pape, le droit d'asile dans l'enceinte du cloître, des prieurés ruraux et des maisons ou granges dépendantes de l'Abbaye.

6e abbé : Nicolas Ier

Sous Nicolas Ier, les anciennes difficultés entre l'Abbaye et St-Claude, se ranimèrent. Ces derniers tentèrent de faire revivre leurs prétentions sur Le Lieu de don Poncet, mais Ebald III, baron de La Sarraz, s'y étant énergiquement opposé, un arrêt impérial anéantit les prétentions de St-Claude en ne maintenant que la redevance de 160 truites.

Ce document est le plus ancien connu qui fasse mention du Braciolus, mot qui signifie petit bras, dont on a fait Bracheu, et ensuite Brassus.

7e abbé : Gaymar

Il est connu par plusieurs transactions relatives aux propriétés du couvent situées dans la plaine.

8e abbé : Humbert

Humbert fut appelé aux fonctions d'abbé en 1219. A cette époque, les gens de l'Abbaye avaient introduit des broquets dans le lac. Ils s'y étaient tellement multipliés qu'il était devenu presque impossible de se procurer les 160 truites dues annuellement aux moines de St-Claude. On finit par se mettre d'accord sur une rente de 45 sols genevois, payables chaque année à la St-Denis. L'abbé de St-Claude déclara alors que ni lui ni son couvent n'avaient plus aucun droit de propriété sur la Vallée de Joux au-delà d'une lieue vulgaire du lac des Rousses. Cet acte a fixé la limite actuelle entre La Vallée et le Bois-d'Amont. L'abbé Humbert eut encore un grand nombre de difficultés pour faire respecter les droits et propriétés de son abbaye, notamment avec le couvent de Sainte-Marie.

En 1235, Ebald IV, de La Sarraz, fit son testament, par lequel il choisit sa sépulture à l'Abbaye du lac de Joux.

9e abbé : Willerme

Sous le gouvernement de Willerme, les moines continuèrent de s'occuper activement du défrichement des terres et de l'amélioration des fermes et des granges.

10e abbé : Jean de Brétigny

Sous Jean de Brétigny, on constate par des documents, que La Vallée n'avait d'autres habitants que les familiers du couvent, artisans, pêcheurs, valets, bûcherons et gardiens de troupeaux attachés au service des religieux.

11e abbé : Raoul

On ne connaît cet abbé que par une transaction datée de 1287, au sujet d'une affaire de droit sur la terre de Montricher.

12e abbé : Jean II

Vente en 1294, de quelques possessions du couvent au-dessus de Morges.

13e abbé : Nicolas II

Connu seulement par une chartre de 1301.

14e abbé : Pierre Ier

Le 5 décembre 1304, Pierre, abbé du lac de Joux, abergea à Perrinet-Bron, quelques terres au Lieu de don Poncet, resté désert depuis le départ des religieux de St-Claude. Ce Perrinet-Bron est le premier colon établi en dehors des couvents. Avec lui commence une ère nouvelle pour la Vallée de Joux.

Il est intéressant de relever que le mot « abergeer », signifiait vendre. Avec cette différence toutefois que, contrairement à la vente d'aujourd'hui, si l'abergeataire abandonnait sa propriété, il n'en pouvait disposer. Elle revenait de droit au vendeur.

15e abbé : Willelme II, dit Boniz

Connu seulement par une transaction avec Aymon de Montferrand, seigneur de La Sarraz.

16e abbé : Raymond

En 1319, l'abbé Raymond abergea des terres de l'Abbaye, dans le territoire de Saint-Saphorin.

17e abbé : Jean de Lutry

Jusqu'à cette époque, 1320, grâce à la bonne administration des abbés, les biens du couvent s'étaient constamment accrus. Il paraît que le gouvernement de Jean de Lutry y porta grave atteinte.

Dominé par son parent, le chanoine Berthold de Lutry, il dissipa les revenus du couvent et eut recours à des emprunts usuraires. En moins de dix ans, l'Abbaye avait aliéné la plus grande partie de ses censés et rentes annuelles.

En 1330, l'autorisation fut accordée par l'évêque de Lausanne au baron de La Sarraz de faire saisir l'abbé Jean de Lutry, et de le faire transférer à Prémontré en compagnie de deux autres moines.

18e abbé : Jaques Bonet

Le chanoine Jaques Bonet, homme pieux et zélé pour réformer les abus, remplaça en 1330 Jean de Lutry. Il s'appliqua à relever l'Abbaye de ses pertes, et, à rétablir l'ordre dans son administration et ses finances.

Sous son règne fut reconstruite l'église du couvent, dont la tour subsiste encore aujourd'hui.

19e abbé : Humbert, dit Belvas

Les actes de rigueur auxquels on avait dû recourir pour réprimer le dérèglement de certains moines, avaient laissé à l'Abbaye des ferments de haine et de discorde, qui éclatèrent par un attentat inouï dans les mœurs monastiques. Humbert Belvas, à peine promu à la dignité d'abbé, fut victime de la jalousie d'un concurrent, battu à l'élection. Empoisonné, il décéda peu après.

20e abbé : Louis de Senarclens

Sous le régime abbatial de Louis de Senarclens, le baron François de La Sarraz, par acte du 24 avril 1344, vendit la Vallée de Joux à Louis de Savoie, seigneur de Vaud. Dans cette vente, fut inclus le droit d'usage pour les habitants de La Vallée, des forêts.

En août 1364, le monastère de l'Abbaye subit une attaque à main armée d'une troupe venue de Romainmôtier. Les assaillants blessèrent grièvement plusieurs religieux et enlevèrent des pièces de bétail.

Cependant, le règne de Louis de Senarclens, qui s'étendit sur plus de 30 ans, fut remarquablement bien conduit. Il rétablit la fortune et la réputation de l'Abbaye.

21e abbé : Pierre de Romainmôtier

Pierre de Romainmôtier était d'une noble famille qui possédait la mairie de Romainmôtier. Le 20 juillet 1370, il abergea des terres dans le territoire du Lieu, qui se composait alors de 37 chefs de famille.

22e abbé : Henri de Romainmôtier

Parent du précédent. Sous son règne se fonda en 1395, la communauté du Lieu, association à laquelle se joignirent plus tard d'autres habitants de La Vallée. Les autorités communales se composaient alors de six notables et de deux recteurs ou syndics.

23e abbé : Jean de Romainmôtier

Troisième de la famille des Mayor de Romainmôtier à régner sur l'Abbaye du lac de Joux.

24e abbé : Guillaume de Bettens

Il fit construire un moulin au Lieu, pour éviter aux habitants de La Vallée de devoir se déplacer jusqu'à Cuarnens pour y moudre les céréales.

25e abbé : Nicolas de Gruffi

Homme arrogant, qui voulut imposer aux habitants du Lieu une série d'interdictions vexatoires, parmi lesquelles l'exclusion de la pêche des lacs. C'était l'époque aussi des guerres de Bourgognes. Elles pesèrent très lourd sur la communauté du Lieu, dont la population passa de 37 chefs de famille à 13. Des miliciens du Lieu, ayant été requis par le duc de Savoie pour défendre la forteresse des Olées, périrent dans le massacre de la garnison de la place, par les Suisses, au mois d'octobre 1475.

26e abbé : Jean Pollens

Le 28 janvier 1481, Jean Pollens abergea à Vuinet Rochat, originaire de Villedieu, tout le cours de la Lionne, pour y construire des forges, martinets et battoirs. L'abbé concéda aux Rochat, père et fils, 8 poses de terrain cultivable, et le droit de bâtir une maison.

27e abbé : Jean de Tornafoll

Nouvelles difficultés avec les gens du Lieu, qui mécontents de l'issue d'un procès les obligeant à s'occuper des tailles et corvées qu'ils devaient au couvent, attaquèrent l'abbé dans les bois de Pétrafelix et l'épée sur la gorge, le traînèrent jusqu'au village du Lieu, le menaçant de mort s'il ne les affranchissait pas de la taillabilité. Rendu à la liberté, Jean de Tornafoll se montra indulgent et chercha à éviter à la communauté du Lieu une procédure criminelle qui aurait achevé la ruine du village. Finalement, les coupables condamnés à faire amende honorable, durent se rendre à l'Abbaye, tête nue, en chemise, avec un cierge allumé au poing, et là, prosterné devant l'autel de Sainte Marie-Madeleine, patronne du lac, lui demander grâce et merci.

28e abbé : Aymonnet Jaquet

Aymonnet Jaquet, jeune chanoine, succéda à Jean de Tornafoll, mais il mourut peu de temps après.

29e abbé : **Jaques Varney ou Varnier**

30e abbé : **Jean-Claude d'Estavayer**

Ces deux abbés n'ont laissé que peu de traces de leur administration.

31e abbé : **Claude d'Estavayer**

Claude d'Estavayer, homme de grande naissance et de grand mérite, arriva aux premières dignités de l'Eglise et de la cour. Il fut à la fois évêque de Belley, prévôt du chapitre de Lausanne, abbé de Haute-Combe et du lac de Joux, prieur de Romainmôtier.

Doué d'une grande activité et d'initiative, il a marqué son passage à La Vallée par plusieurs mesures importantes, dont le défrichement des forêts qui amenèrent la fondation du village des Charbonnières.

32e abbé : **Claude Pollens**

Claude Polens succéda à Claude d'Estavayer en 1534. Deux ans plus tard, les Bernois conquièrent le Pays de Vaud, amenant avec eux la Réforme. Celle-ci ne fut officiellement proclamée à La Vallée qu'en 1540. Claude Pollens remit aux vainqueurs les clefs du monastère de l'Abbaye le 22 mars 1536. Il embrassa la nouvelle doctrine et reçut en rente viagère les terres de Cuarnens. Les moines qui refusèrent le protestantisme eurent aussi une rente viagère, avec la faculté de se retirer dans les couvents du canton de Fribourg et de la Franche-Comté.

D. C.

D'après des documents de F. de Gingins-La Sarraz et Lucien Reymond.

Dans le clocher de l'Abbaye

En 1932, alors que j'avais été envoyé par une maison française avec mission de réviser les horloges de clochers d'Echandens et de Prévcrenges, l'instituteur de l'endroit, avec l'intention de me documenter sur les horloges d'autrefois, me proposa de me faire visiter la vieille mécanique indiquant l'heure à l'arsenal de Morges.

Après un parcours à travers des greniers sombres et poussiéreux, des galeries en bois et des escaliers peu rassurants, on entendait le tic-tac sonore de l'horloge avant de la voir.

Que de surprises m'attendaient, les plus grandes roues en bronze fondues en quatre parts, les pignons véritables lanternes, la cage en fer forgé, mais surtout l'échappement d'un système que je n'avais jamais vu, malgré les dizaines de clochers que j'ai visités ou dans lesquels j'ai travaillé. La grande surprise fut pour la fin de ma visite, je n'avais tout d'abord pas remarqué une inscription faite au burin sur une des barres de la cage : Moïse et Isaac Golay au Chenit 1774.

Il y a quelques années, lors d'une promenade autour du lac, je me suis arrêté près de la tour Aymon, après avoir obtenu l'autorisation du concierge de l'église, l'horloge a été l'objet de ma curiosité, j'ai cru me retrouver à l'arsenal de Morges trente ans plus tôt, comme deux sœurs

jumelles ces vieilles mécaniques se ressemblent, et, surtout grâce aux échappements il n'y a pas à se tromper.

Avec beaucoup d'attention j'ai cherché des noms, un millésime, mais rien n'était gravé, malgré tout j'en ai conclu que les fabricants devaient être du Chenit comme pour l'horloge de Morges.

Le professeur Auguste Piguet qui habitait près de mes parents Derrière-la-Côte m'a fait souvent l'honneur de la conversation, malgré que je n'aie jamais été son élève, a tenu à prendre note de ce que je savais au sujet des horloges de Morges et de L'Abbaye.

Dans le livre, terminé par son fils, M. le professeur Pierre Piguet a fait mention de cette activité artisanale, la fabrication des horloges d'édifices par les frères Golay et toujours par M. Piguet j'ai appris que l'atelier de grosse horlogerie se trouvait Derrière-la-Côte dans la maison de feu Julien Vionnet, garde-forestier.

Actuellement, la commune de L'Abbaye accueille de nombreux visiteurs, le clocher sera certainement examiné, photographié, même télévisé alors bon nombre de Combiens, même ceux venus du dehors seraient heureux d'apprendre que l'heure au cadran est donnée par un mouvement cent pour cent de La Vallée.

A des Mollards.

LE LAC DE JOUX

Ce joyau de notre Vallée, qui en fait tout le charme et l'attrait se présente hélas cette saison sous une forme rétrécie.

La collerette blanche qui l'entoure, si elle ne nuit pas à l'ensemble du paysage, constitue néanmoins un inconvénient majeur pour les riverains, propriétaires d'embarcations, pêcheurs, baigneurs et promeneurs qui voulant s'approcher de la rive s'engluent dans cette marne grisâtre.

Et l'on se reporte avec une certaine nostalgie aux temps anciens, à l'époque de la fondation de la commune de L'Abbaye, alors que le lac était plus haut de 5 à 8 mètres.

Que penseraient aujourd'hui les moines Prémontrés qui, nous dit-on, se nourrissaient en partie de poisson, pêchant les truites à la main, en contemplant nos rives actuelles. Seigneur pourraient-ils implorer, qu'avez-vous fait de notre lac ! Je n'y suis pour rien serait la réponse logique : c'est votre civilisation.

« Pégase » semble effectivement prendre son vol et n'a déjà plus les pieds dans l'eau car ne l'oublions pas notre lac est

grevé d'une lourde hypothèque, qui doit être connue du grand public.

Dispensateur de lumière et de force dans une grande partie du Pays de Vaud, il se saigne pour être à la hauteur des circonstances. La nature étant souvent contraire, on le sacrifie pour assurer notre aisance et tel le pélican, il vide ses entrailles pour assurer notre confort.

On lui demande beaucoup ; on lui demande trop, on le mutilé, sa beauté naturelle en souffre. Sa convalescence sera longue et la guérison ne peut intervenir qu'au prix d'un été détestable, constamment perturbé par les trombes célestes. Ce n'est pas à souhaiter.

A cet état de choses, il y a une faible compensation pécuniaire celle-ci, pour nos communes, mais qui ne compense rien malgré tout.

Il est intéressant d'en donner connaissance et publier les articles de la convention qui régit le niveau du lac et dispose de sa beauté.

En voici les articles qui nous intéressent extraits de l'acte de concession du Conseil d'Etat du 26 octobre 1954. R. Dupuis.

Art. 15. — Le concessionnaire a l'obligation de régulariser le niveau des lacs de façon à en limiter les oscillations entre les cotes 1001 m. 50 et 1005 m. 00 (nouvel horizon), le zéro du limnimètre du Pont étant à la cote 996 m. 31 (RPN = 373 m. 60).

Toutefois, du 1er avril au 30 septembre, la cote des basses eaux est relevée à 1002 m. 50.

Art. 16. — Pour tenir compte des fluctuations dues à l'utilisation de la centrale comme usine de pointe, le concessionnaire verse à l'ensemble des trois communes de la Vallée de Joux une indemnité de compensation pour toute baisse survenant, durant la période du 1er avril au 30 septembre, au-dessous de la cote 1003 m. 00.

Cette indemnité de trois cents francs par centimètre d'abaissement entre les cotes 1003 m. 00 et 1002 m. 75 et de quatre cents francs par centimètre d'abaissement entre les cotes 1002 m. 75 et 1002 m. 50 ; toutefois, le minimum de l'indemnité est de quinze mille francs par an.

Art. 17. — Le concessionnaire ne peut déroger aux cotes fixées à l'article 15 que moyennant l'accord préalable et unanime du Département des travaux publics et des trois communes intéressées.

Pour tout dépassement de cote, il verse à l'ensemble des trois communes un dédommagement calculé à raison d'un franc par centimètre et par jour.

Art. 18. — Sont exclus de la pénalité fixée à l'article 17 les dépassements de la cote des hautes eaux résultant d'accumulation momentanée ordonnée par le Département des travaux publics en cas de crue risquant d'inonder la plaine de l'Orbe.

Art. 19. — En cas de dévaluation monétaire ou changement important dans l'indice officiel du coût de la vie et à la demande des communes intéressées, le Conseil d'Etat adapte à la valeur du jour les sommes fixées aux articles 16, 2e alinéa et 17, 2e alinéa.

Le paysan-horloger

En ces jours anniversaires, évoquons si vous le voulez bien, une race disparue de notre commune : les paysans-horlogers.

Mon père en était un. Fils d'horloger, j'étais fils de paysans, de là ce respect pour le temps qui passe, pour la manière de le compter ; de là cet amour immodéré pour les choses de la nature, les plantes et les bêtes.

C'est ainsi qu'il me souvient, étant petit enfant, de ces frais matins de mai, où, avec mon père, nous allions faucher l'herbe pour le bétail alors que l'allouette matinière nous saluait de son aubade joyeuse, et que, à nos pieds dans l'abondante rosée sautillait la verte sauterelle, et de l'odeur pénétrante de l'herbe coupée.

On en remplissait cette brouette à ridelle, qui me paraissait immense, pour la conduire à la grange où, à travers la cloison de bois de l'étable nous parvenaient les bruits trahissant l'impatience des bêtes attendant leur repas.

Ensuite assis sur la botte de paille nous assistions à la traite du lait crémeux dans les seaux de bois coniques et arrondis. Une ou deux vaches, une génisse, un modzon, un veau, c'était là toute sa fortune, à ce père de famille paysan-horloger.

Horloger, c'est un peu plus tard dans la matinée qu'il le devenait après avoir rangé l'étable, fait la paille aux bêtes, soigné le menu bétail, il troquait la blouse bleue du paysan contre le tablier vert de l'horloger de maison, car c'était chez lui qu'il professait son art. Aux mouvements calmes de l'homme qui aime ses bêtes, succédaient les gestes précis du remonteur de chronographes... après la faux, la fourche, le coupe-foin venaient les brucelles, la lime légère, l'équarisseur brillant au fin manche de bois rouge ; après la vache placide à la mamelle généreuse, le barillet récalcitrant, l'échappement capricieux...

Ainsi donc les horlogers-paysans attachés d'une aube à l'autre à leur double besogne, forgeaient la vie de nos villages, car ils étaient nombreux ces quadrumanes bicéphales.

A certains moments, l'été surtout, crispes et nerveux à l'établi, ils se détendaient à la campagne. L'hiver venu la lourde neige couvrant les prés, devant sa fenêtre, à son établi, l'horloger, heureux d'être au chaud, travaillait à la note ascendante du sautoir de compteur, que l'habile main prestement ajustait, répondait le sourd tic-tac du morbillier de famille qui, dans sa boîte décorée, paisiblement comptait le temps.

Nous autres enfants, ignorants la contestation, sans souci pour nos loisirs, et sans argent de poche, vivions aux rythmes des deux métiers abreuvés par l'un, nourris par l'autre, nous apportions, dans la mesure de nos forces une modeste contribution à ces labours variés ; tantôt pontant à la fabrique des précieux « cartons », tantôt vaquant aux divers travaux de la femme. Pour moi j'avais une prédilection pour ces derniers y voyant plus de vraie vie, plus de poésie agreste, me convenant mieux que les rigueurs de l'atelier ; et même plus tard en apprentissage à l'heure des vacances d'été, l'évasion la plus souhaitée était encore l'aide aux fenaisons. Vacances laborieuses il

est vrai, mais la récompense était là, au bout de la fourche de bois dans l'odeur de l'herbe verte que l'on épandait pour la faire sécher, puis dans le foin sec craquant sous l'ardent soleil.

• • •

Il y avait aussi à la fin de mai la montée à l'alpage, inoubliable souvenir d'enfance. Ah ! comme on l'attendait, comme on la préparait cette journée, cirant nos souliers de cuir, affûtant nos couteaux de poche puis le matin venu c'était le départ. Devant, le père tirant sur la corde du licol, le modzon ahuri ou la génisse bondissante. Un jeune veau, souvent maigre à faire peur, était aussi du voyage, il fallait l'encourager, le pousser, le frapper de ma canne de merisier ; ainsi nous montions cahin-caha, le rude chemin caillouteux.

Parvenus au-dessus du village au « grand contour », je me retournais pour considérer une dernière fois la maison paternelle, où pour un jour seule, la maman avec les petits derniers, assumait la garde du foyer. Qu'elle paraissait petite déjà, la maison vue d'en haut sous cet angle où les oiseaux la voyaient si souvent ; si petite et pourtant si accueillante et si chaude pour le jeune garçon que j'étais alors.

Mais la course continuait au bruit des sonailles de notre petit troupeau, dans la forêt d'autres clochettes aux nôtres bientôt se joignaient. Je vois encore dans les branches et les bosquets, les oiseaux s'interpeller, curieux sans doute de tout ce bruit, de connaître la raison de l'envahissement de leur domaine... seule, au sommet d'un grand sapin la grive indifférente chantait, elle me paraissait nous souhaiter la bienvenue.

Enfin les derniers contours du sentier passés, nous foulions l'herbe fleurie, rase et drue du pâturage, cette herbe d'un vert si tendre et si particulier, où déjà tout un peuple de génisses pâturait paisiblement.

Arrivés au chalet il fallait attacher le bétail, l'inscrire et oh ! horreur de marquer, horreur pour moi car on allait marquer « mes bêtes » au fer rouge... à peine osais-je, dans l'âtre de la cuisine du chalet, regarder les sinistres instruments de supplice rougissant sur des chaudières ardentes. Puis c'était l'odeur du cuir brûlé, la fumée blanche et le bref mugissement de la bête qui n'avait pas eu bien mal, et beaucoup moins peur que moi.

Mais le souvenir le plus vivace de cette journée est, sans contre-dit, le repas qui, bien tard pour nos estomacs affamés, nous réunissait dans les combles du chalet. Le pain frais, la rondelle de saucisson monumentale, le jambon délicieux largement distribué, l'ambiance de ces hommes qui n'étaient que paysans, goûtant la joie simple de ce moment où l'on était ensemble tout cela... avec le départ du chalet après un dernier adieu au petit veau, le retour à la maison, souvent sous la pluie, laisse pour ceux qui l'on vécu un souvenir de ce temps révolu qui compte dans le passé de notre commune, puisqu'il a contribué à façonner son visage en donnant à ses fils avec la joie du travail, l'équilibre des vraies valeurs.

Raymond Rochat.

Notes sur le Risoud

Le territoire de la commune de L'Abbaye ne jouxtant pas la forêt du Risoud, on peut comprendre que tous les démêlés qui ont eu lieu au cours des âges jusqu'à l'opération de partage entre les communes et l'Etat n'aient que médiocrement intéressé les habitants de cette commune. Pourtant, ces habitants étaient bénéficiaires, au même titre que les autres Combiens de ce fameux droit d'usage, inclus dans l'acte de vente à la Maison de Savoie, en 1344. L'histoire nous apprend que ce droit d'usage ne subit aucune modification du fait du changement de souveraineté sur La Vallée.

Ils s'exercèrent longtemps sans entraves ni surveillance bien sérieuse. Chacun se servait à volonté et il est de toute évidence que les pauvres et les petits ne pouvaient en profiter dans une mesure aussi large que les gens aisés.

C'est parce que la population augmenta rapidement, et surtout dans la commune du Chenit que des mesures s'avèrent indispensables afin de s'opposer à la destruction complète des bois.

De plus, après la division de La Vallée en trois communes on avait assisté à un morcellement des propriétés. En fin de compte tous les droits d'usage et de bocherage se concentrèrent sur les bois de la forêt du Risoud.

Rappelons en passant que les droits réservés par François de La Sarraz en faveur des gens de ce bourg se sont éteints en 1733. La famille du châtelain conservait le droit de se faire livrer du bois pour l'entretien du château. Ce droit fut racheté par l'Etat en 1884. Ce qui fit du bruit à l'époque.

Il est intéressant de compiler les articles publiés à l'époque dans la « Feuille d'Avis de

La Vallée » lorsque l'Etat voulut légiférer sur la forêt du Risoud.

L'exposé des motifs alléguant que la forêt avait été mal administrée, provoquait la réaction suivante :

« Si on examine d'un peu près la manière dont la forêt était administrée anciennement, nous voyons fort bien que les usagers n'étaient pas seuls en faute et que l'Etat lui-même ne remplissait pas toujours au mieux son rôle de protecteur. Dans l'origine le revenu complet de la forêt revenait certainement aux usagers, ce n'est qu'à ce prix que les premiers colons sont venus défricher cette contrée reculée, froide, sauvage.

Que de courage, d'énergie, de patience et de lutttes n'ont-ils pas eu à déployer, ces anciens habitants de la Sibérie du canton de Vaud, pour arriver à en faire une contrée quelque peu agréable. »

Dans la première moitié du XIXe siècle, le Risoud était divisé en trois districts : vent, centre, bise, chacun ayant ses gardes spéciaux.

C'est toujours à propos du Risoud que nous trouvons dans un numéro de la « Feuille d'Avis de La Vallée » du 5 octobre 1893 les curieux détails suivants :

« Nous avons sous les yeux un carnet tenu par l'ancien forestier du centre, décédé depuis quelques années, dans lequel il notait jour par jour, tous les délits reconnus par lui comme ayant été commis par des gens n'habitant pas La Vallée, lesquels venaient nombreux s'approvisionner au Risoud avec armes, chevaux et chiens.

Le poste de garde-forestier n'était pas une sinécure. Ces braves employés étaient souvent

en patrouille toute la nuit dans la forêt ; nombre de fois ils ont dû faire le coup de feu. Le 6 octobre 1848, à environ 5 h. du soir, le propriétaire du dit carnet ne dut la vie qu'à son sang-froid, son courage (seul contre trois) et son habileté à se servir de son fusil pour abattre le délinquant qui le tenait en joue et ne fut pas assez prompt pour lâcher la détente. A ce moment, une seconde bande travaillait à faible distance. Tous s'enfuirent abandonnant une partie de leurs outils et un cadavre à notre brave vieux forestier resté maître du champ de bataille. »

Le carnet précité, commencé le 14 novembre 1811 s'est terminé le 18 décembre 1848. Pour le seul district du centre il avait été constaté 146 délits et 637 plantes enlevées par les voisins d'outre-Risoud.

Rappelons encore que l'immixtion officielle des autorités communales dans l'administration des droits du Risoud, assure Lucien Raymond, date de l'année 1781. A cette époque, le gouvernement bernois, voulant simplifier l'administration, décréta qu'à l'avenir les autorités communales seraient chargées de représenter les usagers dans toutes les tractations concernant l'exercice de ce droit, mais ce même décret réserve expressément que cette décision ne touche en rien aux droits lui-même et que ce qui était remis aux communes n'était qu'une simple gestion, devant rester distincte de celles des biens communaux. G.

Salaires et prix il y a un siècle

En compulsant d'anciens numéros de « La Feuille d'Avis de La Vallée », on trouve d'intéressants renseignements sur le prix de la vie et les salaires.

Ainsi, ces différentes offres de place :

Un bon horloger actif et intelligent, ayant fait les blancs trouverait à se placer chez Paul Aubert Le Lieu. On donnerait de 12 à 1500 francs par année. S'il n'y a pas de famille, pension à la maison. (Février 1872).

Conditions et avantages attachés à la place de régent de la 2^e école du Sentier.

Fonctions 33 heures de leçons par semaine toute l'année. L'instituteur est chargé de l'instruction des enfants des deux sexes de 10 à 13 ans avec un nombre moyen de 45 élèves ; service d'église.

Traitement : Fr. 1150 par année pour un régent porteur d'un brevet de capacité ; écolage-moyen de 135 francs par année. Logement jardin et plantage plus deux moules de bois à charge de chauffer l'école.

Un examen aura lieu au Brassus le lundi 12 août prochain pour la repourvue de la place vacante de maîtresse d'école et d'ouvrages de La Combe du Moussillon.

Fonctions : Celles voulues par la loi.

Avantages : 500 francs pour une maîtresse pourvue d'un brevet de capacité, 400 francs pour une maîtresse pourvue d'un brevet provisoire et 300 francs pour une maîtresse non brevetée plus 3 francs par an et par élève. Indemnité de 50 francs pour logement, jardin et plantage plus un moule et demi de bois (sapin et foyard) à charge de chauffer la salle d'école.

Prix pratiqués au marché du Sentier le 20 août 1874. Nous indiquons en regard, pour mieux faire la comparaison, combien il fallait environ d'heures de travail pour se procurer ces denrées, étant donné que l'horloger gagnait 40 ct. à l'heure. (Voir première annonce).

	Prix par livre	Temps de travail
Beurre	1.40	3 h. 30
Fromage	— .45 - — .75	1 à 2 h.
Bœuf	— .70	1 h. 45
Veau	— .75	1 h. 50
Porc	— .90	2 h. 10
Pain 1 ^{re} qual.	— .22 1/2	1/2 h.
Œufs la dz.	— .90	2 h. 10

Nous laissons à nos lecteurs le soin de faire la comparaison avec les prix actuels.

Dans l'Ancien Temps

Ayant appris que la commune de L'Abbaye fêterait prochainement son 400e anniversaire, il m'a paru bon de ressusciter dans les cœurs combiers le souvenir des premiers habitants du côté de la Lyonne.

Après de difficiles mais fructueuses recherches, je suis parvenu à dénicher des documents oubliés depuis des siècles dans les fameux souterrains de L'Abbaye.

En voici le contenu, qui nous donne la liste complète des habitants des couvents (hommes et femmes), ainsi que d'utiles précisions sur le caractère de chacun.

« Recensement effectué en l'An de grâce 1150, dans les couvents de L'Abbaye de la Lyonne.

L'effectif du couvent des Prémontrés est le suivant :

Saint Dick, qui possède un fort bon caractère et un fort gros ventre.

Saint Doux, de caractère malléable, et qui fond volontiers en larmes à la moindre démonstration de chaleur à son égard.

Saint Phonie, qui prend chaque jour, pour son apéritif, un quant Ayanne.

Saint Dika, toujours prêt à rechigner devant le moindre travail supplémentaire non rétribué.

Saint Turnoir, dont la musculature fait rêver bien des nonnes.

Saint Kronisme, qui a la fâcheuse habitude de répondre du tac au tac.

Saint Fransuiss, surnommé «La Thune».

Saint Bol, qui s'exprime en concepts très abstraits.

Saint Gulier, qui s'élève contre le dogme de la Trinité.

Saint Kièmedebaitowen, dont l'unique travail consiste à s'époumoner dans une trompette les jours d'armistice.

Le père Chenk, d'ascendance orientale.

Le père Manganatte, qui joue ses petits Paracelse avec conviction.

Le père Turbateur, réputé semeur de zizanie.

Le père Soreil, qui dirige le chœur du couvent.

Le père Igor (un papy russe) ; ancien moujik devenu pape, on lui donne le surnom de « pope-moujik ».

Le père Tinent, dont la sagesse est renommée.

Le père Cussion, dont la voix fait trembler d'émotion les vitraux de la chapelle.

Le père Colateur, constamment sous pression.

Le père Fusion, spécialiste du siphonnage des grands crus.

Le père Favor, apprécié pour sa gentillesse.

Le chef spirituel de ces braves hommes est le *père Emptoire*.

• • •

Au couvent des nonnes, nous trouvons :

La mère Aboir, elle est la supérieure et exige souvent l'impossible.

La mère Cantile, qui marchande le moindre service.

La mère Phaine et la *mère Kurokrom* sont les responsables de l'infirmerie.

Les dix mères :

La mère Yk, qui voudrait la lune.

La mère Gitur, qui a bien de la peine à faire face aux fluctuations de la vie.

La mère Dalore, qui doit son sale caractère aux corvées qui lui sont imposées. »

L'archéologue communal :
Jacques Dépraz.

Les festivités du 400^e de L'Abbaye finissent en beauté

7 VII 1971

Sur la scène, impeccablement sanglés dans leurs uniformes marrons, les musiciens de l'Echo des Forêts sonnent la marche aux drapeaux. Les 6 étendards défilent une ultime fois tout au long de l'allée centrale de la grande cantine, pour se fondre un à un derrière la toile de l'entrée principale.

L'image ne laisse pas d'être émouvante. Elle fait en tout cas que beaucoup d'yeux brillent étrangement parmi ces gens qui ont pensé et vécu durant une année, en fonction du 400^e. Le président du CO, M. L.-M. Rochat lui-même, ne peut empêcher sa voix de marquer une sorte de fêlure, en dictant depuis la tribune, la cérémonie qui met fin à la plus grande manifestation que la Vallée de Joux ait connue. Légitimement, la commune de L'Abbaye a le droit d'être fière. Dix jours, elle a été un des centres attractifs du canton. Elle a maîtrisé une organisation d'une ampleur et d'une complexité qui auraient fait hésiter plus d'une communauté plus importante. A l'heure du bilan, et devant la somme de dévouement, de savoir faire et de chaleur humaine qui se sont dégagés à chaque contact et dès les limites de la commune franchies, ne se mesure pas avec de banales félicitations. Elle ne se satisfait surtout pas de l'énumération de telle ou telle personnalité. 1400 habitants, répartis en trois villages soudés dans un idéal unique, ont réussi une démonstration transcendante de l'attachement qu'on peut atteindre lorsqu'il s'agit d'aimer son coin de terre et d'y accueillir ses amis. « Faire plaisir » : La devise du Comité d'organisation n'a pas fait un pli. Pour reprendre une image d'actualité en cette journée des abbayes, elle a fait mouche ! Toute autre conclusion serait une redite. D. C.

Au fil des jours

La semaine commencée sous les heureux espoirs relatés dans notre dernier numéro, s'est poursuivie par la journée officielle. C'était mercredi, et le froid et la pluie s'unissaient dans une détestable offensive. Ce devait être d'ailleurs leur dernière tentative pour perturber le 400^e. Réunis en fin d'après-midi au local des sociétés chauffé par deux sympathiques et anciens poêles à bois, les invités ont entendu MM. Turban, syndic du Chenit s'exprimer au nom des deux communes voisines, P.-A. Meylan, et H. Berney, députés, P.-E. Rochat, préfet et Pierre Aubert, conseiller d'Etat.

M. G. Dubois, du Lieu, a apporté lui, le salut de la SIC en même temps qu'une enveloppe dont le contenu doit servir à l'entretien du merveilleux arc gothique reconstitué. Peu après, les officiels, au coude à coude autour des tables de la salle de l'Hôtel de Ville, ont pu apprécier les talents de M. Fuhrer qui a servi remarquablement un banquet de plus de 150 couverts. La soirée s'est poursuivie sous la cantine, avec un concert de l'Union Instrumentale du Bois-d'Amont, dirigée par M. Alexandre Rochat, et la deuxième représentation du « Pain de chaque jour » de J.-C. Aubert.

Judi, c'était la journée de la jeunesse. 250 filles et garçons de L'Abbaye, du Pont et des Bioux s'en sont donnés à cœur joie, loin des cahiers et des livres. Jeux divers, exercices sportifs ont été à l'honneur dans un élan populaire et enthousiaste, qui s'est terminé bien entendu sous la cantine où tout ce petit monde mis à mal boissons rafraîchissantes et friandises, tout en prenant connaissance du palmarès des épreuves :

Tir à l'arc : Salvatore Fassio, Isabelle Galaz, L'Abbaye. **Fléchettes** : Jean-Luc Meylan, Le Pont, Eric Rochat, d'André, Les Bioux. **Noce à Thomas** : Thierry Matthey, Les Bioux, Salvatore Fassio, L'Abbaye. **Jeu de marin** : Sylvie Goy, Elisabeth Rochat, Le Pont, Jean-Bernard Fassio, L'Abbaye. **Anneaux** : Thierry Matthey, Diana Assunda, Dina Rochat, Claire-Lise Roh, Les Bioux. **Course de relais, garçons** : (14-15 ans) équipe Détraz, (12-13 ans) Holenstein III, (10-11 ans) Mlle Berney, (8-9 ans) Zwahlen ; **filles** : (14-15 ans) Bardet, (12-13 ans) M. Rochat, (10-11 ans) Mme Rochat, (8-9 ans) Mlle Schneider.

Vendredi, les fêtes du 400^e se sont continuées

« portes ouvertes » a connu un beau succès. Un nombreux public et toutes les classes des écoles ont profité de l'occasion ainsi offerte pour visiter, se renseigner, et mieux connaître les multiples activités des habitants. A vrai par la journée des entreprises, dont l'opération



Les quatre pères Prémontrés devant la Tour de l'église

dire, le temps était compté et il aurait fallu plus d'un jour pour voir tout ce qui, dans l'étonnant éventail des occupations professionnelles qui florissent dans la commune, représente la diversité des ressources.

Cela va des fabriques d'ébauches et de chronographes au commerce familial, en passant par les scieries, une jeune et dynamique entreprise de mécanique, une imprimerie offset, la très connue manufacture de limes, la succursale de Parechoc, etc., etc. Partout, la réception ne s'est pas départie de la sympathie souriante si bien présente aux festivités. C'est que, à l'établi ou au bureau, ayant troqué le complet du dimanche pour la blouse, nous retrouvons au hasard de la visite, les mêmes responsables qui le soir venu, se retrouvent membres du CO, chanteurs, acteurs ou encore militants des commissions spécialisées du 400^e !

Et les lampions sont éteints

■ La première assemblée du Comité d'organisation des fêtes du 400e, s'est tenue le 7 juillet 1970. A quelques heures près, une année entière a donc été nécessaire pour arriver à l'impeccable résultat que nous connaissons. Le dévouement n'est pas mort chez nous !

■ Lors de la journée officielle, plusieurs invités ne sont pas venus les mains vides. C'est ainsi que les villages de L'Orient et du Sentier réunis ont apporté une magnifique gravure de Pierre Aubert, tandis que les communes voisines du Chenit et du Lieu ont choisi un plat d'étain armoirié, remis par M. Turban. Le syndic du Lieu est resté sagement en retrait. Il est vrai que des précédents fâcheux devaient lui mettre la puce à l'oreille. Le 22 juillet 1489 en effet, les syndics du Lieu durent se rendre en procession à L'Abbaye, tête nue, en chemise, et cierge allumé au poing, pour demander grâce et merci à la suite de l'attentat perpétré contre l'abbé Jean de Tornafoll...



Mrg Robert Calmels en conversation avec MM. Agénor Rochat, municipal et Claude Berney député

■ La solidarité combière est d'ailleurs chose acquise maintenant. La décoration des r de L'Abbaye laissait percevoir une curieuse similitude. En y regardant de plus près, les oriflammes s'ornant fièrement des armoiries du Sentier, on en déduit l'idée d'une collaboration fructueuse et fort sympathique.

■ La France n'est pas restée insensible non plus aux festivités. Par l'entremise de l'Union Instrumentale du Bois-d'Amont, elle a ajouté une note caractéristique et bienvenue.

■ La magnifique journée des communes vaudoises a prouvé l'incroyable capacité d'organisation du 400e. 1450 délégués, des invités nombreux, dont les conseillers d'Etat, MM. Bonnard, Schumacher et Aubert, se sont déclarés enchantés de l'accueil. Ce jour-là, la population de L'Abbaye était tout simplement doublée... Comparaison n'est pas raison, mais pour donner une idée de l'effort consenti, imaginons que Lausanne organise un congrès de 290 000 personnes !

■ L'Union Chorale du Sentier, la Persévérante de Vallorbe, les chœurs du Collège du Sen' placés sous la direction de M. G.H. Pantili et la Jurassienne, conduite par M. Pasche, ont mis un point final remarquable à l'assemblée des communes vaudoises.

■ Les deux abbayes dont les rois ont été couronnés dimanche, datent de 1750 pour « Les Grenadiers » des Bioux, et de 1856 pour la « Jeune suisse » du Pont. L'historique de ces sociétés nous a été conté par M. René Meylan, dit « Divico », professeur retraité de l'Ecole de commerce de Lausanne.

■ Vendredi le programme annonçait un grand bal POP. Sur la base de renseignements divers, l'inquiétude rongait le président du Conseil communal de L'Abbaye, Pierre Goy, défenseur de la jeunesse et initiateur du bal. Allait-on vers une « mani » à tout casser ? Renfort de police en civil, mobilisation des 3 EM des pompiers de la commune, mise en batterie de la moto-pompe avec des lances réparties tout autour de la cantine, bref, on était prêt à tout.

Résultat, un gentil petit bal sans histoire, « Un bal de JP » devait nous déclarer un membre du Comité d'organisation...

■ Le jumelage Abbaye-Yvorne a failli tourner au drame. Samedi soir en effet, désirant montrer les charmes du lac de Joux, quelques municipaux de L'Abbaye convièrent la délégation d'Yvorne à une promenade en barque, histoire d'aller boire un verre en face du Patin. Fausse manœuvre ou attentat ? L'histoire ne le dit pas, mais le Greffe municipal d'Yvorne, précipité à l'eau par 10 m. de fond, a été sauvé de justesse, et n'a dû son salut qu'à la promptitude des secours et à la chaleur du nectar du 400e, sans pareil pour réchauffer son homme...

■ Le spectacle du 400e, « Le Pain de chaque jour », a été donné 3 fois avec le même succès. A l'ultime représentation, J.-C. Aubert, ovationné, a reçu une médaille de la fête dans un cofret dédié, tandis qu'était fleurie, Anne-Marie Aubert, idéale accompagnatrice de l'œuvre. Nos félicitations aussi à M. J.-J. Bardet, au Chœur mixte, aux acteurs du Rideau, aux solistes MM. Berthoud, basse, et Burgat, ténor. Ce dernier, annoncé par erreur dans notre dernier numéro sous le nom de Tissot, est bien le ténor qui a été soliste lors de la dernière Fête des Vignerons. (suite en page 7)

Fêtes du 400e (suite de la page 6)

■ Mentionnons que la décoration de la célèbre fontaine du Jumelage, au Pont est l'œuvre de Mme Goy, la distinguée épouse du président du Conseil communal, et de MM. Epars, Stuario, Cavin (et madame), Addor et madame), tous habitants du village.

■ Le président du CO, M. L.-M. Rochat et le syndic, M. Edward Berney ont encore trouvé le temps (où ?) de participer au tir de leur abbaye, et de s'y distinguer. Bravo ! Il est vrai que pour le syndic, il devait être plus facile de décrocher un prix à un tir qu'à un concours de chant vers la fin de la semaine !

■ A noter que lors des fêtes du 400e anniversaire de L'Abbaye, les armoiries officielles du district de La Vallée ont fait leur première apparition publique, sous forme d'une synthèse bien réussie de l'armoire des trois communes de La Vallée. D. C.

Yachting

A l'occasion du 400e anniversaire de la commune de L'Abbaye, le CNVJ a organisé une régate qui s'est disputée en deux manches ; une troisième était prévue pour dimanche après-midi, mais par suite d'absence de vent, elle a dû malheureusement être annulée. Nous vous donnons ci-après le classement général des deux manches.

Le CNVJ remercie encore la commune de L'Abbaye de son aimable accueil et de sa générosité et la population de l'intérêt qu'elle a manifesté en faveur du yachting. (JPD)

Série Vauriens : 1. Hommel-Hommel, 4,0 ; 2. Reymond-Mouquin, 6,0 ; 3. Lyon-Lyon, 6,6 ; 4. Heineke-Heineke, 6,9 ; 5. Rochat-Bianchi, 8,6 ; 6. De Bosset-Douzelot, 8,9.

Série handicap : 1. Rochat-Rochat, 4,5 ; 2. Durr-May, 5,5 ; 3. Indermaur-Indermaur, 8,0 ; 4. Wissard-Fidoux, 8,4 ; 5. Lenoir-Lenoir, 11,0 ; 6. Vuilloud-Chessex, 11,0.

Série 420 : 1. Widmer-Ramseyer, 4,0 ; 2. Signer-Signer, 6,0 ; 3. Corminbœuf-Grégorini, 6,6 ; 4. Isaac-Maag, 7,9 ; 5. Stuzmann-Stuzmann 10,0 ; 6. Piguet-Bossert, 13,9.

L'exposition du 400e anniversaire de L'Abbaye

Les fêtes du 400e anniversaire de la commune de L'Abbaye ont pris fin dans la joie. L'exposition préparée dans le cadre de cet anniversaire restera, elle, ouverte encore jusqu'au 20 août, dans les sous-sol de l'Hôtel de Ville.

L'exposition de L'Abbaye a rencontré un très vif succès et a reçu, jusqu'à ce jour, la visite de centaines de personnes qui ont pris le plus grand intérêt à examiner les documents présentés de façon très sympathique dans les vitrines.

C'est le mérite de M. Jean Berney et de ses collaborateurs d'avoir su retrouver à la Bibliothèque cantonale, aux Archives cantonales vaudoises ainsi que dans des collections privées maints documents anciens qui avaient une place toute trouvée dans le cadre de ce 400e anniversaire.

Il faut citer, à côté de maintes photographies de la Vallée de Joux au siècle dernier, la maquette du couvent des Prémontrés de L'Abbaye, réalisée il y a quelques années déjà sur les indications du professeur Auguste Piquet. Il faut mentionner également des objets d'autrefois qui évoquent le temps où l'horloger travaillait à domicile.

Réalisée avec beaucoup de soin, cette exposition mérite d'être vue par tous ceux qui portent quelque intérêt à la Vallée de Joux. Pour répondre à de nombreuses demandes, elle sera ouverte au public le mardi et le jeudi soir de 19 heures à 22 heures et le samedi et le dimanche de 14 à 18 heures et de 19 heures à 22 heures. L'entrée est libre.

Le passé géologique de La Vallée

Dans le cadre de l'exposition présentée à l'occasion du 400e anniversaire de la commune de L'Abbaye, quelques vitrines donnent un aperçu du passé de notre région durant l'immensité des temps géologiques.

Des fossiles représentatifs de différentes époques, offrent en raccourci, l'image des innombrables formes vivantes qui se sont succédées au cours des temps à l'endroit même que nous occupons actuellement.

Parmi les pièces exposées, plusieurs sont d'un intérêt remarquable : trouvé aux environs de la Petite Chaux par le Dr Convert, ce fragment de roche montrant une série de mollusques pétrifiés en position de vie, tels qu'ils furent ensevelis sous la vase, il y a 150 mil-

lions d'années. Provenant des collections au Musée cantonal de géologie, cette feuille de palmier, vestige de la végétation qui avait pris pied sur les récifs de corail dont on trouve fréquemment les traces dans les roches du Risoux ou du Couchant. Dans la vitrine consacrée au quaternaire enfin, les Combiens retrouveront avec satisfaction quelques ossements du mammoth de Praz-Rodet. Disons en passant que la préparation de la totalité du squelette est maintenant terminée.

Il est certain que les roches calcaires de notre contrée aussi bien que les dépôts glaciaires et alluvionnaires, recèlent encore de nombreux fossiles que n'importe qui peut mettre à jour fortuitement. Rappelons que toute découverte importante mérite d'être signalée au Musée cantonal de géologie qui est toujours disposé à acquiescer, échanger... ou recevoir, toute pièce digne d'enrichir ses collections. J.-P. G.



Les pères Prémontrés se mêlent à la foule

Lapsus et compléments

Lors de la présentation à la presse de l'arc gothique flamboyant, nous avons mentionné M. Laurent Allaz sculpteur auteur de cette reconstitution, mais auteur seulement car la construction proprement dite est l'œuvre de l'entreprise Denis Berney des Bioux, qui a parfaitement mené à chef ce travail délicat. Il est logique de le préciser.

Le cliché de la photographie en rade de L'Abbaye paru dans notre dernier numéro nous a été obligeamment transmis par la rédaction de la « Feuille d'Avis de Lausanne » que nous remercions.

Arrière écho de la Marche du 400e

On nous signale un grave lapsus dans l'énoncé du nombre des participants à la marche du samedi 26 juillet. Ce n'est pas 800 participants qu'ils faut lire comme publié mais bien 1300, l'organisateur de cette réussite, M. Albert Binggeli non compris...